INITIALES DU PRÉSIDENT	**Procès-verbal** **De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS** **de l'école BEAU-SÉJOUR**
INITIALES DE LA DIRECTRICE	
N° de la résolution ou annotation	**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS** **ÉCOLE BEAU-SÉJOUR** ***L'assemblée générale de parents s'est déroulée en deux journées distinctes en raison d'une panne électrique.** **En présentiel le 4 septembre 2025 et en Teams le 11 septembre 2025** **Procès-verbal de l'assemblée générale de parents tenue le 4 septembre 2025 à 19 h 45 au gymnase de l'école Beau-Séjour Nord et à 18h en Teams le 11 septembre 2025.** **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE À 19h10** **2. Ouverture de la séance du 11 septembre en TEAMS à 18h** **3. MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE** La directrice de l'école, Mme Coiteux, accueille les parents et leur souhaite la bienvenue. **4. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE DU CÉ** La présidente sortante, Dalia Ramy, accueille les parents et explique brièvement le rôle du CÉ. **5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR** Il est proposé par Marrilyn Gauthier , parent, et adopté par Chantal Saccomani, parent : QUE l'ordre du jour de l'Assemblée générale de parents soit adopté tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. **AG # 25-26-01** **6. DISPENSE DE LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 SEPTEMBRE 2024** Il est proposé par Lili Kamara, parent, et adopté par Marylin Gauthier, parent : QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale de parents du 5 septembre 2024 soit adopté tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. **AG # 25-26-02**

INITIALES DU PRÉSIDENT	**Procès-verbal** **De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS** **de l'école BEAU-SÉJOUR**
INITIALES DE LA DIRECTRICE	
N° de la résolution ou annotation	**7. INFORMATION DE LA DIRECTION (SUJETS D'ACTUALITÉ)** • Nombre de groupes et d'élèves • Poursuite du système SCP • Plan Santé et Bien-être • Programme SPE • Activités et sorties du Service de garde • Formation continue des membres du personnel du Service de garde • Site web de l'école • Projet éducatif • Besoins de bénévoles • Levée de fonds : diners pizza **8. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT** La présidente sortante du Conseil d'établissement, Mme Ramy, présente le rapport annuel du conseil d'établissement. Les rôles des membres du C.É sont également expliqués. **8. PARTICIPATION PARENTALE ET ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS : ÉLECTION DES MEMBRES** La directrice, Mme Coiteux, rappelle les diverses opportunités de participation parentale à la vie de l'école : ➢ Informations sur le rôle du Conseil d'établissement ; ➢ Informations sur la possibilité que le représentant élu au Comité de parents puisse poser sa candidature pour siéger au Conseil d'administration du CSS ; ➢ Informations sur le rôle du Comité de parents ; ➢ Informations sur le rôle de l'Organisme de participation des parents ; Il est proposé par Mme Coiteux et résolu : QUE les personnes suivantes soient élues membres de l'Organisme de participation de parents pour une durée de 1 an, savoir :

	• Nahal Bakshi
AG # 25-26-03	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
	9. ÉLECTION
	9.1 NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTION
	Il est proposé par Mme Ramy, présidente sortante, et adopté par M. Laurent Venne :
	QUE la directrice Mme Coiteux, préside les élections aux différents postes de représentants des parents.
AG # 25-26-04	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
	9.2 NOMINATION DU SECRÉTAIRE D'ÉLECTION
	Il est proposé par Mme Coiteux, directrice, et adopté par Mme Saccomani, responsable du SDG:
	QUE le directeur adjoint, M. Supino, agisse à titre de secrétaire d'élection.
AG # 25-26-05	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

INITIALES DU PRÉSIDENT	**Procès-verbal** **De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS** **de l'école BEAU-SÉJOUR**
INITIALES DE LA DIRECTRICE	
N° de la résolution ou annotation	o **ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**
	La présidente d'élections informe qu'il y a quatre postes vacants réservés aux parents au sein du Conseil d'établissement de l'école : deux postes de deux ans et deux postes d'un an suite à libération du poste de Mme Dalia Ramy, présidente du CÉ. ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants; QUE les personnes suivantes sont élues par acclamation aux postes de représentants des parents au sein du Conseil d'établissement de l'école pour une durée de 2 ans, à savoir : • Annie Letarte * • Amanda Assaf * QUE les personnes suivantes sont élues par acclamation au poste de représentant des parents au sein du Conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an, à savoir : • Laurent Venne * • Marirlyn Gauthier *
AG # 25-26-06	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. o **ÉLECTION DE(S) SUBSTITUT(S) DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT** La présidente d'élections informe qu'il y a des poste(s) vacant(s) de substitut(s) de représentant(s) des parents réservé(s) aux parents au sein du Conseil d'établissement de l'école. ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci/ceux est/sont élu(s) par acclamation au(x) poste(s) de substitut(s) de représentant(s) des parents au sein du Conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an; Il est proposé par Mme Coiteux, directrice de l'école, et résolu : QUE la/les personne(s) suivante(s) soit/soient élue(s) comme substitut(s) des représentants des parents au Conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an, savoir :

- Ludvigne Tardieu
- Sam Chung
- Nahal Bakhshi
- Angelina Raymondo
- Leila Nanakarkashani
- Étienne Limoge

AG # 25-26-07

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.3 ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Le président d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire;

ATTENDU Qu'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de délégué au comité de parent du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an.

Il est proposé par Mme Coiteux, directrice de l'école, et résolu :

QUE la personne suivante soit élue comme délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys pour une durée de 1 an, à savoir :

- Amira Begdadi

AG # 25-26-08

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.4 ÉLECTION DU SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS

Le président d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un substitut du délégué des parents au Comité de parents du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

ATTENDU QU'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de substitut au Comité de parents du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys pour une durée de 1 an

ATTENDU QU'aucun parent ne s'est présenté pour agir comme substitut;

Il est proposé par Mme Coiteux, directrice de l'école, et résolu :

QUE la personne suivante soit élue comme substitut au Comité de parents du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys pour une durée de 1 an, à savoir :

- Sharo Sarvas Waran

AG # 25-26-09

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AG # 25-26-10	**9- DATE DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT** La directrice de l'école informe l'Assemblée que la première rencontre du Conseil d'établissement se tiendra le 18 septembre 2025, 18h00, en présentiel. **10- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE DU 4 SEPTEMBRE À 19h35** **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE DU 11 SEPTEMBRE À 18h33** Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Coiteux et résolu : QUE la séance soit levée. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. **(Signature)** **La directrice (présidente d'Assemblée)** **(Signature)** **La présidente sortante du CÉ**